

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**MANDAT A DONNER AU PRESIDENT AFIN DE
DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER POUR
LA TRANCHE III DE LA ZONE D'ACTIVITEES ECONOMIQUES DE FONT-ROMEU**

Séance du 30 MAI 2022
Dûment convoqué le 24 MAI 2022

En l'an 2022, le lundi 30 mai 2022 à 18 heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis en séance publique, sous la présidence de M. Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes.

Présents (26) : J-P ASTRUCH, P. BATAILLE, M. BLANC, P. BLANQUE, A. BOUSQUET, P. CAMPS, C. COLOMER, J. CORDELETTE, C. DELIAS, J.-L. DEMELIN, M. GARCIA, S. GAUMOND, A. HUG, J.-L. LACUBE, J-D LAPORTE, P.-L. LE TOAN-BARES, A. LUNEAU, S. POLATO, S. PONSA, M. POUDADE, S. PRUDENTOS, M. RIFF, P. RIU, M. SANTANACH, A. TAHOCS, S. VAILLS.

Absents (5) : J. GARRABE-POUGET, C. NOLIN, F. OMAHSAN, P. PETITQUEUX, G. VICENS.
Pouvoirs (5) : H. BAUDET (à A. HUG), C. LANDRIEU (à P. CAMPS), D. MARIN (à P. BATAILLE), F. DESCLAUX (à A. LUNEAU), F. MARTIN (à M. BLANC).

Secrétaire de séance : Christine COLOMER

Acte n° : CCPC-2022150-03

Rapport

VU les permis d'aménager PA 066 124 16 D0001 et PA 066 124 17 D0001 (et leurs modificatifs) respectivement accordés pour les tranches I et II de la Zone d'Activités Economiques de Haute Cerdagne à Font-Romeu.

CONSIDERANT la réalisation des travaux et l'état des ventes et réservation des parcelles de ces deux tranches.

CONSIDERANT l'état des parcelles cadastrée AY120, AY122, AY123 et AY124 (issues du surplus de la parcelle AY48) propriétés de la communauté de communes et désormais constructibles.

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Il est proposé au conseil communautaire :

De donner mandat au Président pour signer et déposer une demande de permis d'aménager concernant la tranche III de la Zone d'Activités Economiques de Haute Cerdagne à Font-Romeu en vue de pouvoir aménager et commercialiser deux lots supplémentaires pour la zone.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide
(à l'unanimité) :**

De donner mandat au Président pour signer et déposer une demande de permis d'aménager concernant la tranche III de la Zone d'Activités Economiques de Haute Cerdagne à Font-Romeu en vue de pouvoir aménager et commercialiser deux lots supplémentaires pour la zone.

D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens.

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci—dessus.

Affiché le : 02/06/2022

Transmis en sous-préfecture le : 01/06/2022

Document exécutoire à compter du 01/06/2022

Envoyé le 01-06-2022 à la Préfecture
Accusé de réception le 01-06-2022
NOTIFICATION FAST

**Le Président,
Pierre BATAILLE**

